



PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND  
www.ohchr.org • TEL: +41 22 917 9000 • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: registry@ohchr.org

## **QUESTIONNAIRE POUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME**

Le 9 décembre 1998, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Déclaration historique sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus (la «Déclaration sur les défenseurs des droits humains»). / RES / 53/144). En vue de marquer le 20e anniversaire de la Déclaration sur les défenseurs, le prochain rapport du Rapporteur spécial à l'Assemblée générale des Nations Unies fournira une étude mondiale de la situation des défenseurs des droits de l'homme. Ce sera une mise à jour opportune de la dernière enquête réalisée en 2006 (E / CN.4 / 2006/95 / Add.5).

En préparation de l'enquête, le Rapporteur spécial sollicite l'avis d'un large éventail de parties prenantes sur la situation des défenseurs des droits de l'homme afin d'identifier les développements importants et les principaux défis auxquels sont confrontés les défenseurs des droits de l'homme.

À cette fin, le Rapporteur spécial prie les parties prenantes de la société civile, de soumettre les informations figurant dans le questionnaire ci-joint, qui seront utilisées pour informer son rapport.

Les réponses devraient être envoyés à: [defenders@ohchr.org](mailto:defenders@ohchr.org) et [registry@ohchr.org](mailto:registry@ohchr.org), au plus tard le 13 juin 2018. Les réponses reçues après cette date pourraient ne pas être reflétées dans le rapport d'enquête mondiale.

## Questionnaire sur la situation des défenseurs des droits de l'homme

### 1. *Catégorie de soumission*

Qui participe à cette enquête?

- a. Organisation de la société civile
- b. Défenseur des droits de l'homme
- c. Autre, spécifiquement: \_\_\_\_\_

### 2. *Situation du défenseur des droits de l'homme dans quel (s) lieu (x)*

Cette enquête est conduite en relation à la situation des défenseurs des droits de l'homme dans le (s) lieu (x) suivant (s):

- a. Un seul état: \_\_\_\_\_
- b. Plus d'un état, en particulier: \_\_\_\_\_

Remarque: Si vous soumettez des informations sur plusieurs États, veuillez indiquer clairement les états que vous décrivez dans chacune de vos réponses.

### 3. *Contexte de la soumission:*

Quelle est la nature de votre travail sur les droits humains? Sur quels problèmes de droits de l'homme et à quels endroits de l'État travaillez-vous?

### 4. *Contexte social, économique et politique:*

Quel est le contexte social, économique et politique pertinent qui affecte la situation des défenseurs des droits de l'homme?

### 5. *Communauté locale des droits de l'homme:*

Avec combien d'autres organisations de la société civile et défenseurs des droits de l'homme avez-vous des contacts dans votre pays dans le cadre de votre travail? Comment communiquez-vous avec eux? Existe-t-il des réseaux nationaux ou locaux de défenseurs des droits de l'homme?

### 6. *Reconnaissance des défenseurs des droits de l'homme*

Comment les défenseurs des droits de l'homme sont-ils reconnus par l'Etat et / ou d'autres acteurs? Existe-t-il des cadres juridiques ou politiques spécifiques qui reconnaissent les défenseurs des droits de l'homme et / ou leurs droits et responsabilités?

*7. Défis auxquels sont confrontés les défenseurs des droits de l'homme*

Quels sont les principaux risques et défis auxquels sont confrontés les défenseurs des droits de l'homme?

*8. Catégories spécifiques de défenseurs des droits de l'homme:*

Des catégories spécifiques de défenseurs des droits de l'homme sont-elles confrontées à des risques et à des défis particuliers? Quelle est la situation des femmes défenseuses des droits de l'homme?

*9. Protection spécifique des droits:*

Quels sont les défis particuliers auxquels sont confrontés les défenseurs des droits de l'homme qui cherchent à exercer le droit de défendre les droits de l'homme garantis par la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme, notamment:

- a. Le droit à la liberté de réunion pacifique
- b. Le droit à la liberté d'association
- c. Le droit d'accès à l'information et participation
- d. Le droit à la liberté d'opinion et d'expression
- e. Le droit de développer et de discuter de nouvelles idées sur les droits de la personne
- g. Le droit à un recours effectif
- h. Le droit d'accès au financement

*10. Mise en œuvre de la déclaration*

Quelles mesures l'État a-t-il prises pour mettre en œuvre la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme? Quel est le point de vue de la Déclaration de l'État et / ou du public? Quelles bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre de la Déclaration ont été élaborées dans l'État (y compris par d'autres acteurs) qui devraient être diffusées à un public plus large?

*11. Recommandations:*

L'État a-t-il reçu et / ou mis en œuvre des recommandations sur les défenseurs des droits de l'homme formulées par des organismes des Nations Unies ou des organismes régionaux (par exemple, EPU, procédures spéciales, organes conventionnels, etc.)?

*12. Bonnes pratiques et engagements:*

En commémoration du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme, quelles actions et / ou engagements futurs pour la protection et la reconnaissance de l'importance des défenseurs des droits de l'homme pouvez-vous faire? Y a-t-il des bonnes pratiques ou des problèmes clés que vous pouvez identifier qu'il serait important de diffuser lors du 20<sup>e</sup> anniversaire?

*13. Autres informations:*

Existe-t-il des informations supplémentaires que le Rapporteur spécial devrait examiner sur la situation des défenseurs des droits de l'homme?

*14. Informations de contact:*

Les informations fournies dans votre soumission resteront confidentielles et vous ne serez pas identifié dans la réponse, sauf si vous donnez votre autorisation pour la publication de vos réponses sur la page web du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Cependant, il serait utile de fournir des informations de contact pour l'individu / organisation qui participe à cette enquête: